L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 JANVIER 1888. 61me Année

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 5 JANVIER 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an..........$12 00
Six mois.......... 6 00
Trois mois.......... 3 00
Un mois.......... 1 00
On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an..........$2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an..........$3 00
Six mois.......... 1 50
Quatre mois.......... 1 00
Trois mois.......... 75
Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

A qui profiterait la réduction du tarif.

Si l'on veut se rendre un compte exact de la portée, en bien ou en mal, pour une nation, d'une mesure politique ou économique qu'elle montre l'intention de prendre, il ne faut pas interroger les hommes du pays: ils s'y trompent souvent; ils sont, naturellement, divisés en partis dont chacun a ses visées et ses ambitions particulières—de sorte que ce qui semble bon et utile à celui-ci, devient fréquemment détestable aux yeux de celui-là. Il suffit qu'une faction réclame une réforme, un changement quelconque qui lui paraît être un progrès, pour que la faction opposée la repousse comme nuisible, comme un recul. C'est absurde, anti-patriotique, mais la nature humaine le veut ainsi; la passion, l'intérêt, chez elle, prennent presque toujours, le pas sur la raison.

La véritable pierre de touche est ailleurs, au-delà de la frontière. Il faut interroger les peuples voisins—surtout ceux qui sont, directement, intéressés à l'adoption ou au rejet de la mesure; ou, plutôt, il faut épier, silencieusement, leurs manifestations spontanées, car, s'ils s'apercevaient qu'on veut connaître leurs désirs ou leurs craintes, avant de se décider, ils cacheraient, soigneusement, les uns et les autres. Sur ce terrain, il n'y a pas d'erreur possible. L'histoire des rapports de la République française avec les autres puissances, en offre, à chaque instant, depuis quinze ans, des exemples, on ne peut plus curieux au point de vue politique.

Il est de même au point de vue économique. Le pays qui, par excellence, dans tout ce qu'il fait, comme dans le parti qu'il cherche à tirer de ce que font les autres, n'a d'autre visée que son intérêt industriel et commercial, c'est la Grande-Bretagne; là-dessus, il ne bronche jamais. Il y a, dans toute son existence, dans ses actes comme dans ses alliances, une unité qui ne s'est jamais démentie.

Voyez ce qui se passe en Europe. Que de cajoleries lui a faites, récemment, M. de Bismarck, pour l'attirer dans la triple alliance! Il lui a dit qu'il y avait là, pour elle, un moyen d'annihiler les efforts de la Russie en Asie, sur ses frontières de l'Inde; il lui a dit qu'il ne lui demandait pas un homme, pas un canon en retour des avantages qu'elle trouverait dans son alliance; il prouvait tout simplement, de ne pas laisser la flotte française anéantir la flotte italienne. Qu'avait-elle à faire pour y réussir? Rien ou fort peu de chose: une puissante démonstration dans la Méditerranée. Tout se bornerait, très certainement, là; elle n'aurait pas à brûler une amorce, pas plus que dans la dernière guerre d'Orient où, sans coup férir, elle a escamoté une acquisition sérieuse dans la Méditerranée. Qui sait? Peut-être serait-elle la seule à profiter d'un conflit dans lequel elle n'aurait qu'à dire: *We are here!* Gare à vous et tremblez!

Assurément, la proposition de Bismarck était alléchante; elle n'a pas séduit l'Angleterre, parce qu'il est de l'intérêt d'Albion que les autres se battent sans elle, et qu'exploitant le trouble jeté dans leurs industries et dans leur commerce, elle puisse reconquérir les marchés perdus, en gagner de nouveaux, *if safely practicable*. Les journaux ne nous racontaient-ils pas, il y a huit jours à peine, avec quelle ivresse elle célébrait son "Christmas" en paix, pendant que les autres nations s'apprêtaient à se batailler—par conséquent, à livrer de nouveaux débouchés à ses *cheap and unequaled goods*?

Il vient de se passer, aux Etats-Unis, un fait qui lui a occasionné la même ivresse et a fait éclater, une fois de plus, l'espérance de voir se rouvrir devant elle les marchés de l'Union. Avant même que fût publié le message du Président Cleveland dans la plupart de nos villes, les négociants de Londres pouvaient le lire en entier et en savourer, avec bonheur, chaque phrase, chaque paragraphe. Il était inattendu, ce document; il était inespéré, il lui offrait un champ nouveau, immense; aussi, quel accueil elle lui faisait! Elle célébrait la haute sagesse du chef d'Etat qui, brisant les entraves du protectionnisme, allait combler son pays des incalculables avantages du libre échange et donner au bon John Bull les moyens de vendre, presque pour rien, à son excellent cousin Jonathan, une foule d'articles de première nécessité que ce dernier ne pouvait, depuis longtemps, se procurer qu'à des prix ruineux; elle ne se sentait pas d'aise de pouvoir, enfin, rendre ou vendre le bonheur à ses amis d'outre-Atlantique, de contribuer à accroître leur confort, tout en diminuant leurs dépenses. Pourquoi les autres peuples du Continent européen n'en font-ils pas autant? Ils ne savent pas ce qu'ils perdent. L'Angleterre est la vraie, la seule amie de l'humanité; il est déplorable que l'aveugle humanité ne le comprenne pas et s'obstine à ne voir en elle qu'une exploiteuse.

Voilà ce qui s'est proclamé, en d'autres termes, d'un bout à l'autre de la Grande-Bretagne, à Londres, à Liverpool, à Manchester, à Birmingham, le jour où est arrivé, sur les bords de la Tamise, l'embarrassant message. C'est là un véritable pierre de touche.

Les Anglais se sont, peut-être, trop hâtés de se réjouir, car le Président n'est pas le maître, après tout; il y a, au-dessus de lui, le Congrès, qui ne semble pas disposé à laisser inonder les marchés de l'Union, et, derrière le Congrès, il y a l'intelligente et formidable masse des classes industrielles et travailleuses qui ont aussi leur mot à dire dans la question. Il n'est pas bien sûr, d'ailleurs, que le Président soit aussi libre-échangiste qu'il le paraît, au premier coup d'œil. Ce n'est pas un fanatique d'école; c'est un homme sensé, pratique—surtout un honnête homme; il n'a nullement l'envie de ruiner notre travail national, et il est probable qu'il sera le premier à abandonner plus d'une de ses propositions, quand, au moment [illegible] pliquer, il en [illegible]

[illegible] ... la Pennsylvanie—toutes les [illegible] de l'industrie ont marché à souhait; pas une n'est restée inactive: le commerce s'en est ressenti; il a fonctionné, il fonctionne encore, sans encombre, sans obstacle, à la joie de tous. La consommation des produits des fabriques augmente, lentement, mais constamment. Dans l'industrie des machines, même succès—ce qui prouve que l'activité règne dans les manufactures. Mille nouvelles entreprises surgissent dans l'Est, dans l'Ouest, dans le Sud; partout l'on commande des machines pour les fabriques qui s'élèvent; les articles se vendent à des prix qui laissent aux industriels des bénéfices sortables, tout en rétribuant convenablement le travailleur.

L'année 1888 s'annonce favorablement dans toute l'Union. Inutile de parler de notre industrie sucrière: elle fait des progrès étonnants; les améliorations y succèdent aux améliorations, les réformes aux réformes et, en outre, nous avons une récolte extraordinaire qui encourage les planteurs à en faire, chaque jour, de nouvelles, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés au dernier degré de perfectionnement dans la culture et dans la fabrication.

Est-ce au milieu de cette prospérité, constante et croissante, des industries des Etats-Unis, Nord et Sud, Ouest et Est, que l'on peut remettre tout en question et risquer de faire les affaires de l'Angleterre, au détriment de celles du pays? Nous ne le croyons pas. Nous avons un travail national heureux, actif, rémunérateur; un trésor qui regorge d'argent. Ne gaspillons pas ces biens. Dieu sait si, une fois perdus, nous pourrons jamais les retrouver.

Il s'est vendu plus de 5000 paires de bottes pour bébés cette semaine à l'Etoile Rouge. Savez-vous pourquoi? Parce qu'on les vendait **20 sous** la paire. On continue la vente au même prix. Pressez-vous!

Nulle autre médecine n'a obtenu l'approbation des habitants de Lowell et de ses environs, comme la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 31 décembre:

Nous avons, cette semaine, consulté un grand nombre de planteurs sur la nécessité de draguer notre bayou, et tous ont été de notre avis.

Beaucoup d'entre eux nous ont même affirmé que notre estimation des pertes qui proviennent, soit du prix de fret trop élevé, soit des délais apportés dans les transports par le bayou étaient trop faibles, et que ce que l'on gagnerait, en une année, en faisant cette amélioration, couvrirait largement les dépenses.

La nécessité de l'entreprise est donc admise par tout le monde.

Nous croyons fermement que les planteurs du haut Lafourche et d'Assomption pourraient, aisément, souscrire une somme suffisante pour acheter une drague et la faire fonctionner.

Le *Pionnier* demande que le Président de l'Association agricole convoque un meeting de planteurs, afin d'adopter un plan pratique. Si l'honorable E. J. Gay et les sénateurs Gibson et Eustis avaient les données voulues pour traiter la question devant le Congrès et appeler l'attention des Chambres sur la nécessité de draguer le Lafourche, ils pourraient, sans aucun doute, décider leurs collègues à envoyer ici un ingénieur et obtenir une somme assez forte pour acheter la drague nécessaire.

Une légère taxe sur le sucre, la mélasse et le riz suffirait pour payer la main-d'œuvre. En beaucoup d'endroits, le bayou est assez profond pour permettre aux bateaux plats d'y naviguer. La drague ferait, vite, disparaître les bas-fonds que l'on rencontre çà et là.

Pourquoi n'en appelle-t-on pas à la population, qui désire l'exécution de ce travail, et ne lui demande-t-on pas de voter une taxe additionnelle, afin de donner à nos produits le moyen d'arriver, rapidement et à bas prix, sur le marché?

Mettons-nous donc à l'œuvre. Unissons-nous pour le bien commun.

Que les propriétaires des steamboats et des bateaux plats s'unissent à nous; que la Presse de la Nouvelle-Orléans nous vienne en aide; qu'elle fasse comprendre aux négociants de la ville ce qu'ils ont à gagner au dragage du bayou; que tous exercent une pression puissante sur les représentants de nos intérêts au Congrès, et notre cause sera gagnée.

Nous demandons de rechef au président de l'Association agricole de convoquer la population, et nous prédisons, à coup sûr, un succès complet.

Le *Signal*, Rayne, paroisse Acadie, du 31 décembre:

"Notre confrère annonce qu'à partir du 1er janvier, il quitte Rayne et va s'installer à Crowley. Il portera, par conséquent, le titre de *Crowley Signal*."

—Le temps a été déplorable cette semaine. Il a interrompu les travaux des principaux ponts que l'on construit et des anciens que l'on répare.

—Cette semaine, il y a, à Crowley, sept nouvelles bâtisses en construction; la semaine prochaine, il y en aura six ou huit autres. On voit que les progrès y sont rapides.

—Il y a un peu plus d'un an, la contrée où s'élève la nouvelle ville était une vaste prairie où paissaient de nombreux troupeaux; on n'y apercevait pas un homme; aujourd'hui, tout est changé, et l'on y voit une animation extraordinaire. Les bestiaux vont paître plus loin et, autour de notre localité, s'élèvent des fermes où l'on cultive les fruits, les figues, les pêches, les poires et les raisins qui valent ceux des meilleurs vignobles de la Californie. Il faudra bien peu de temps à Crowley pour devenir un des centres les plus importants de la Louisiane.

L'*Observer*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 31 décembre:

Nous avons eu, cette semaine, un temps horrible, et nos chemins sont impraticables.

—Une bonne nouvelle. D'après toutes les apparences, la région connue sous le nom de Upper Bois, va être convertie en une vaste [illegible], qui donnera de gros revenus.

—Notre estimable confrère annonce qu'il a, à partir du 1er janvier, 19 ans bien comptés. Nous devons ajouter qu'ils ont été bien employés. L'*Observer* est un de nos meilleurs journaux de nos campagnes: toujours dévoué à la bonne cause, toujours partisan des réformes et des progrès de l'agriculture. A tous ces titres, il mérite les sympathies qui lui ont témoigné durant son existence, déjà longue, ses nombreux lecteurs. Nous lui souhaitons une prospérité toujours croissante.

Si vous avez un *bill* de chaussure à faire vous économiserez beaucoup en l'achetant à l'Etoile Rouge.

Elections, le 18 décembre, en France.

Plusieurs élections au conseil général ont eu lieu le 18 décembre.

Dans le canton de Veynes (Hautes-Alpes), M. Girard, républicain, a été élu par 382 voix contre 215 à M. Corréard et 281 à M. Itier.

Dans le canton de la Mure (Isère), M. le docteur Taguard, républicain, a été élu par 1,408 voix contre 1,229 à M. Chion-Ducollet, également républicain.

Dans le canton de Blamont (Meurthe-et-Moselle), M. Cuny, républicain, a été élu par 1,567 voix contre 1,319 à M. d'Hauser, réactionnaire.

Dans le canton de Saint-Amand (Nord), M. Davaine, républicain, a été élu par 1,946 voix contre 1,697 à M. Georges Legrand, réactionnaire; c'est un siège gagné; il s'agissait, en effet, de remplacer M. Legrand (de Lecelles), député et conseiller général réactionnaire, décédé.

Dans le canton de Carnières (Nord), M. Delcroix, républicain, été élu par 3,486 voix contre 3,128 à M. Devieux, réactionnaire.

Enfin, dans le canton d'Argueil (Seine-Inférieure), M. de Pomereu, réactionnaire, a été élu par 1,027 voix contre 445 à M. Canu, républicain.

Les républicains du Nord ont encore tenu deux remarquables succès: il s'agissait de pourvoir, le 18 décembre, à deux sièges vacants au conseil général. Dans le canton de Saint-Amand, rive gauche, M. Georges Legrand (de Lecelles), qui se présentait pour succéder à son père, n'a obtenu que 1697 voix contre 1946 données à son concurrent républicain, M. Davaine. M. Louis Legrand (de Lecelles), l'ancien député réactionnaire décédé, avait été élu à ce siège de conseiller général par 2246 voix, aux élections d'août 1886. Depuis plus de vingt ans, la réaction avait occupé ce siège sans interruption.

Dans le canton de Carnières, M. Delcroix, républicain, est élu par 3486 voix contre 3128 à M. Delrieux, réactionnaire. Ce dernier est conseiller d'arrondissement; il avait été élu au mois d'août 1886 par 3481 voix.

La lutte a été très vive dans ces deux cantons; la réaction a fait les plus vigoureux efforts. Les républicains considèrent ces deux élections comme du meilleur augure pour les élections sénatoriales.

Bébé à sa petite mère:
—Que me donnes-tu pour mes étrennes?
—Un gros sac de bonbons.
—Avec permission de ne pas partager, dis?

Le Jubilé du Pape.—L'Angleterre et le Vatican.

S. Exc. le duc de Norfolk, dans l'audience solennelle qu'il a eue, le 17 décembre, du Saint-Père, a prononcé le discours suivant au nom de la reine d'Angleterre:

Saint-Père,

Sa Majesté la Reine, ma très gracieuse Souveraine, a daigné me désigner Son Envoyé Spécial, dans le but d'offrir à Votre Sainteté l'expression formelle et publique des sentiments d'appréciation que lui a inspirés la mission courtoise de Mgr Ruffo-Scilla, qui fut chargé de présenter les félicitations de Votre Sainteté à Sa Majesté, à l'occasion du cinquantième anniversaire de Son Règne.

J'ai l'honneur de déposer entre les mains de Votre Sainteté la lettre de Sa Majesté m'accréditant à cet effet.

Je dois déclarer, d'ordre de la Reine, qu'en me confiant cette haute mission Sa Majesté a désiré non seulement reconnaître ce témoignage de bienveillance de la part de Votre Sainteté envers Sa Personne, mais formuler aussi l'assurance des sentiments de profond respect qu'Elle éprouve pour le caractère élevé, et la sagesse chrétienne dont Votre Sainteté a fait preuve dans l'exercice de Ses hautes fonctions.

La sagacité pleine de modération avec laquelle Votre Sainteté a su réprimer les erreurs et calmer les différends qui auraient pu devenir la cause de bien des maux, inspire à Sa Majesté les vœux les plus sincères pour la prolongation des jours de Votre Sainteté, pour la conservation de Sa santé, et pour qu'Il Lui soit accordé d'exercer longtemps encore la bienfaisante influence de Ses vertus.

Je prie Votre Sainteté de vouloir me permettre, en conclusion, de Lui exprimer combien je suis pénétré de l'honneur qui m'a été fait par ma très gracieuse Souveraine en m'appelant à remplir cette haute mission, et en me faisant l'interprète de Ses sentiments en cette occasion.

Voici le texte de la réponse du Saint-Père:

Ce fut avec bonheur, il y a six mois, que Nous Nous fîmes représenter à Londres par un envoyé spécial, chargé d'offrir, en Notre nom, à Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Nos félicitations pour le cinquantième anniversaire de son glorieux avènement au trône. Non moins grande est Notre joie, aujourd'hui, en recevant de vous, Monsieur le Duc, les félicitations et les compliments de la Reine, votre Souveraine, à l'occasion de Notre Jubilé Sacerdotal. C'est avec reconnaissance que Nous agréons la lettre de Sa Majesté, et Nous la remercions du choix qu'elle a fait de votre illustre personne qui, à tant de titres, Nous est si chère, pour nous la remettre en son nom.

Nous voyons de plus, en ce jour, particulièrement propice, attester publiquement Notre grande satisfaction pour la liberté dont jouit la religion catholique dans tous les vastes domaines de l'empire britannique, et qui lui permet de prospérer de plus en plus. Cet heureux résultat, Nous aimons à le reconnaître, est dû à la haute sagesse de Sa Majesté, et à l'esprit éclairé de son Gouvernement.

Veuillez, Monsieur le Duc, interpréter Nos sentiments auprès de Sa Majesté la Reine, pour laquelle Nous formons les vœux les plus ardents de gloire et de prospérité.

L'industrie de la littérature immorale.

Nous lisons dans le *Temps* du 22 décembre:

Les journaux de Lyon nous apportent le récit d'une conférence publique faite, dans la grande salle du Casino de cette ville, par M. de Pressensé, sénateur, au nom de la Ligue française pour le relèvement de la moralité publique. La séance a eu lieu sous les auspices de M. Nolot, vice-président du conseil général du Rhône. C'est une question sociale au premier chef que traitait l'orateur, une question qui ne peut laisser indifférentes ni les classes ouvrières ni les classes cultivées, aucune personne, en un mot, ayant le souci de l'avenir de la démocratie et de l'honneur de notre génie national. Cette question est celle des progrès effrayants de la littérature immorale et démoralisante.

Il est certain que cette littérature est devenue, grâce aux goûts du public et à la tolérance des lois, une sorte d'exploitation industrielle qui dispose, par le journal, la revue et le livre, d'une puissance jusqu'à présent inconnue, et exerce une influence difficile à mesurer sur les mœurs de la population tout entière. Nous nous préoccupions l'autre jour de la provocation à l'assassinat et à l'émeute; il s'agit ici d'une provocation plus constante encore et plus efficace au vice, par la corruption même de l'imagination. Peut-on ne pas s'en inquiéter, il faudrait être doué d'un optimisme ou éprouver pour le pays le mépris qui nous sont également étrangers. La santé morale de notre démocratie et la dignité même des lettres, à tous les degrés, sont en jeu dans cette question, et l'on comprend sans peine que l'on se passionne pour ces deux grandes causes.

Le mal, c'est le goût du public qui l'engendre; c'est le public qui en est donc responsable, et c'est à lui qu'il faut s'adresser pour y provoquer une réaction salutaire. Nous avons dit que la littérature immorale était une industrie. Que le public se dégoûte des produits qu'elle lui fournit, au lieu de les acheter avec avidité et tout aussitôt l'on verra cette industrie baisser avec ses bénéfices. Qu'il se forme un mouvement d'opinion énergique pour reconstituer la magistrature de la conscience publique, que les arrêts de cette magistrature morale soient fermes et sanctionnés par tous les honnêtes gens, et vous verrez la littérature honteuse se cacher, fuir le grand jour et vivre de la vie obscure qui a toujours été et doit être la sienne.

C'est le public, en somme, qui donne à un livre sa valeur vénale; c'est lui qui, seul, la lui peut enlever. Soyez sûrs qu'on en écrira et qu'on en éditera beaucoup moins dès qu'on s'apercevra que la vente baisse et que le métier ne rapporte plus de si beaux bénéfices. Aussi la Ligue pour le relèvement de la moralité et ses orateurs ont-ils raison de se tourner de ce côté, et de s'efforcer de créer un mouvement aussi général que possible contre cette mauvaise littérature. La tâche est difficile, sans doute, mais elle est belle et vaut la peine que de nobles cœurs s'y dévouent. La question est posée là sur son vrai terrain. C'est la lutte du bien contre le mal, c'est-à-dire la lutte normale et constante de la vie, dans la liberté et pour le progrès.

L'exposition de 1889, en France.

Le 19 décembre a eu lieu à Lyon, au palais de la Bourse, la première réunion du comité départemental du Rhône pour l'Exposition universelle de 1889. M. Georges Berger, directeur général de l'exploitation, y assistait.

Après la nomination de la commission exécutive, M. Berger a donné de longues explications sur la classification et les groupes de l'Exposition, puis il a parlé, en termes excellents, de la nécessité patriotique de fêter l'anniversaire de 1789 par cette grande démonstration de l'activité industrielle et de la puissance pacifique de la France.

Ensuite M. Cambon, préfet du Rhône, a développé cette idée que l'Exposition de 1889 étant annoncée au monde entier, le devoir de tout bon Français est de seconder, dans la mesure de ses moyens, les efforts de ceux qui la préparent, et cela sans distinction d'opinion.

On lit, dans le journal la *Turquie*:

"M. Georges Berger, directeur de l'Exposition qui aura lieu à Paris en 1889, s'étant adressé par lettre à la chambre de commerce pour qu'elle participe à l'organisation, à Constantinople, d'une section spéciale qui représenterait à l'Exposition les produits ottomans, le conseil de la chambre, dans sa séance du 8 du mois courant, a pris en considération cette proposition de M. Georges Berger.

"La chambre, dit le *Journal de la Chambre de Commerce*, a nommé dans son sein une commission composée de S. E. Aristokes-Effendi Azarian, président de la chambre; Suleiman-Subat-Effendi, vice-président; MM. Georges Casanova, Sylvain Mille, et Er-Ali Zalé-Hadji Ahmed-Effendi, avec mission de s'entendre avec l'honorable M. Emile Deveaux, directeur de la Banque impériale ottomane, et régler ce qui a trait à cette affaire."

La Conférence sur les Sucres en Europe.

Les puissances qui ont pris part à la conférence des sucres, devront faire connaître au gouvernement anglais, avant le 1er mars, leur décision au sujet de la convention arrêtée le 19 décembre.

En cas d'acceptation, elles auront à lui communiquer une proposition indiquant les bases du système de taxation des quantités de sucre fabriquées. Cette proposition fera connaître avec quelles restrictions et dans quels cas la saccharimétrie devra être employée. Chaque Etat fera savoir en même temps si, en vue d'arriver à l'uniformité, il est disposé à admettre la méthode française appliquée dans le commerce de plusieurs pays.

Les délégués français ont fait les plus expresses réserves en ce qui concerne l'article 3 de la convention. Ils considèrent que le système belge mentionné par cet article ne présente pas, pour la suppression des primes, les garanties que les hautes parties contractantes jugent nécessaires.

Les délégués de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de l'Espagne, de l'Italie, de la Russie et des Pays-Bas se sont associés à ces réserves.

Une annexe accompagne le protocole analysé ci-dessus. Elle stipule que les hautes parties contractantes proposeront à leurs législatures respectives les dix articles suivants:

1. Adoption de mesures constituant une garantie absolue qu'il ne sera pas accordé de primes, avouées ou déguisées, sur l'exportation des sucres;

2. Adoption d'un système de taxation des quantités de sucre fabriquées et destinées à la consommation. Les fabriques de glucoses et celles qui procèdent à l'extraction du sucre des mélasses seront soumises au même traitement que les sucreries;

3. La Belgique ne se trouvant pas dans les mêmes conditions que les autres Etats en ce qui concerne l'application du système de taxation des quantités de sucre produits, le système actuellement en vigueur dans ce royaume sera maintenu sous réserve de certaines modifications;

4. Les Etats, colonies ou possessions non compris parmi les hautes parties contractantes, mais qui, bien que n'adoptant pas le système mentionné à l'article 2, n'ont pas de taxes sur les sucres, ou qui s'engagent à ne pas permettre de drawback, remboursements ou réductions de droits sur les sucres bruts ou raffinés qui sont exportés, seront admis à signer la convention;

5. Dans le cas où un Etat qui ne perçoit pas de droits sur les sucres viendrait à en établir, cet Etat devra percevoir ces droits sur les quantités produites et destinées à la consommation. Tout au moins il ne devra pas accorder de drawbacks, remboursements ou décharges de droits ou de quantités;

6. Les parties contractantes communiqueront au gouvernement britannique les lois se rapportant à l'objet de la convention et qui sont déjà adoptées ou qui vont l'être, chez elles;

7. Les Etats qui n'ont pas pris part à la convention seront, sur leur demande, admis à y donner leur adhésion;

8. Les stipulations de la convention seront applicables aux colonies britanniques, sauf les suivantes: Indes orientales, Canada, Terre-Neuve, Natal, Australie et Nouvelle-Zélande, dont l'adhésion est réservée;

9. La convention restera en vigueur pendant dix années. Elle pourra être dénoncée douze mois avant son expiration. Les dix premières années écoulées, elle restera applicable d'année en année. La dénonciation d'un Etat n'entraînera aucun changement pour les autres.

L'article 10 et dernier porte que les ratifications devront avoir lieu à Londres. Le délai n'est pas encore déterminé.

Italie.

Le Sénat italien a discuté, le 20 décembre, le projet de loi déjà voté par la Chambre et qui accorde au gouvernement la faculté d'appliquer à titre provisoire des conventions relatives au commerce et à la navigation qui pourront être conclues avec la France, l'Espagne et la Suisse.

M. Crispi a déclaré qu'on ne pouvait laisser se terminer l'année 1887 sans entamer de nouveaux pourparlers avec les autres puissances pour conclure des conventions en temps opportun. Il a déclaré que les autres nations élèvent les droits de douanes; mais, du moment qu'elles le font, l'Italie ne saurait se dispenser de le faire de son côté.

M. Crispi a ajouté que les rapports commerciaux de l'Italie, qui sont déjà bons, vont devenir meilleurs encore dans quelques jours avec l'Espagne et la Suisse. L'ambassadeur espagnol va prochainement être muni de pleins pouvoirs pour traiter. D'autre part, les délégués suisses arrivent jeudi. Dans cette situation le gouvernement fera un bon usage de la faculté qu'il demande; il s'en servira avec prudence et clairvoyance sans léser les intérêts nationaux.

Le projet de loi a été voté par 82 voix contre 4.

La Chambre des députés italienne a approuvé, le 16 décembre, après une courte discussion, par 231 voix contre 22, le nouveau traité de commerce avec l'Autriche.

Suisse.

On mande, de Bâle, que le Grand Conseil a décidé à une grande majorité l'établissement du monopole cantonal pour la vente de l'eau-de-vie à emporter.

Nous avons parlé de la démission de M. Carteret, le chef du parti radical genevois, à la suite du refus du conseil d'Etat, après les récentes élections, de lui assigner la direction du département de l'instruction publique qu'il demandait et qu'il avait eue jusqu'alors.

Les journaux suisses annoncent qu'à la suite de nombreuses démarches des radicaux genevois M. Carteret a retiré sa démission et a consenti à accepter la direction du département de l'intérieur et des cultes.

LES FORCES ALLEMANDES, AUTRICHIENNES ET RUSSES DANS LES PROVINCES LIMITROPHES DE CES TROIS EMPIRES.—Le *Post* de Berlin, du 21 décembre, énumère les forces allemandes, autrichiennes et russes qui stationnent dans les provinces limitrophes des trois empires.

L'Autriche aurait, en Galicie, deux corps d'armée, composés de 4 divisions d'infanterie, de 2 divisions de cavalerie à 54 escadrons, de 22 batteries de campagne et de 4 batteries à cheval.

L'Allemagne, dans les provinces de Posen et de Silésie, a trois corps d'armée et demi, qui forment un total de 7 divisions d'infanterie, d'une division de cavalerie, de 5 brigades isolées de cavalerie, soit 106 bataillons et 95 escadrons, plus 60 batteries de campagne et 9 batteries à cheval.

La Russie, au contraire, aurait, d'après le *Post*, 8 corps d'armée et demi dans les cercles de Wilna, de Varsovie et de Kief, soit 20 divisions d'infanterie, 10 divisions de cavalerie, formant 336 bataillons et 249 escadrons; plus 120 batteries de campagne et 20 batteries montées.

Alsace-Lorraine.

On lit, dans le *Journal d'Alsace-Lorraine*:

Les mesures administratives prises contre les Français séjournant en Alsace-Lorraine ont quelquefois des conséquences fort rigoureuses. Qu'on nous cite le cas suivant qui s'est produit vendredi: M. Dietrich, notaire à Lunéville, vient, depuis une série d'années, apporter aux pensionnaires français demeurant à Strasbourg et dans les environs le montant de la pension qu'ils tiennent du gouvernement de la France et qu'il touchait en bloc, en leur nom. M. Dietrich venait chaque trimestre, descendait à l'hôtel de la Maison-Rouge, et les pensionnaires, sans être obligés de se déplacer d'une façon coûteuse, percevaient de ses mains leurs petits revenus.

Mais subitement M. Dietrich s'est vu défendre de séjourner à Strasbourg, et, arrivé jeudi soir, il a été obligé de partir vendredi matin et de s'installer à Kehl pour opérer ses versements.

L'*Express*, de Mulhouse, dit que les propriétaires des cafés, brasseries et autres établissements publics de cette ville ont procédé, par ordre de la police, au nettoyage des murs de leurs salles. Tout ce qui était affiches ou inscriptions françaises en a été impitoyablement proscrit. Cette exécution a été opérée en vertu de l'arrêté pris, au mois de novembre, par les présidents des départements de l'Alsace-Lorraine, et interdisant l'affichage public de toute annonce et de tout placard qui n'aurait pas reçu, au préalable, le visa de l'autorité.

La chambre correctionnelle du tribunal de Strasbourg a condamné Antoine Burkard, journalier à Wingersheim, âgé de soixante-sept ans, à quatre mois de prison pour offenses envers l'empereur.

Louis Barthelmé, journalier à Strasbourg, âgé de cinquante et un ans, a été condamné à sept mois de prison et 16 marcs d'amende pour avoir proféré des cris qualifiés séditieux et opposé de la résistance à la police.

La chambre correctionnelle du tribunal de Strasbourg a condamné à quatre mois de prison et 16 marcs d'amende Martin Schnler, cultivateur à Haguenau, qui avait proféré, dans une auberge de cette ville, le cri de: Vive la France!

Petite question géographique:
—Quels sont les deux fleuves d'Europe qui, à côté l'un de l'autre, pourraient servir d'aliment?
—???
—Ce sont le Pô et le Tage.

Les enfants terribles.
—Qu'est-ce que vous désirez pour vos étrennes, ma petite Jeanne?
—D'être grande comme maman.
—Pourquoi?
—Pour avoir, tous les matins, de beaux cheveux blonds sur la cheminée.

Les attaques asthmatiques les plus violentes trouvent un prompt secours dans le Pectoral Cerise d'Ayer.

Voyez les chaussures en flanelle qui se vendent à l'Etoile Rouge **50** sous, **75** sous et **$1 00** la paire.

Décédée, mercredi 4 janvier 1888, à 4 heures moins 5 minutes, Mme ANNE MARIE IZOLMÉ ZAMORA, née Cécile Héricourt, à l'âge de 68 ans et 7 mois, native de Bordeaux (France), et résidente de la Nouvelle-Orléans depuis 46 ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence 318 rue des Remparts.

Les journaux de Bordeaux Gironde (France) sont priés de reproduire cet avis.

ERNEST C. VILLERÉ,
13 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie. Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Delbeck & Cie, Whiskies célèbres de Cuba, Belt & Cie.
10 déc—1an

Dr. L. FERRIER,
Résidence, 206 rue Esplanade
Heures de consultation—A la Pharmacie Robin, coin Ste Anne et Villeré, de midi à 1 heure. A la Pharmacie Lavigne, rue Poydras, 266, coté Nord, de 1 heure et demie à 2 heures et demie.
5 janv—1m

Avis Spécial.
La direction de l'Opéra Français, le renouvelant pour la saison de la Nouvelle-Orléans, désire appeler l'attention des Clubs et des Sociétés de la ville, sur l'avantage qu'il leur est offert de louer aux conditions les plus favorables, la Salle de l'Opéra pour y donner des fêtes ou des bals, avec ou sans représentations d'opéras ou d'opérettes.
Pour les conditions, s'adresser au bureau de la direction à l'Opéra. 5 jan—1m mar, jeu, dim

PROCLAMATION.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Hôtel de Ville, 3 janvier 1888.

AU PUBLIC.

La campagne politique actuelle a engendré tant d'amertume et provoqué tant de collisions entre les partisans des différents candidats pour le poste de gouverneur que je me vois obligé de m'adresser à tous les citoyens paisibles qui respectent la loi et de les adjurer de jouir leurs efforts à ceux des officiers publics pour prévenir tout trouble aux bureaux d'élection ou dans le voisinage.

La bonne renommée de la ville de la Nouvelle-Orléans doit être maintenue et le sera.

Afin d'assurer une élection paisible, libre de violence et d'effusion de sang, et en vertu du pouvoir dont je suis revêtu comme premier magistrat de cette ville, j'ordonne par les présentes aux propriétaires de cafés, de bars, de cabarets et d'autres lieux où se débitent des liqueurs dans un rayon de trois îlets autour des bureaux d'élection, de tenir leurs établissements fermés de 6 heures du matin à 7 heures du soir, le 5 janvier 1888.

Je préviens en outre le public que la police a reçu des instructions pour arrêter toutes les personnes qui violeraient le présent ordre.

J'enjoins, en outre, à la police d'arrêter toutes personnes qui pourraient par un langage violent exprimé à haute voix, dans le voisinage des bureaux d'élection (polls), provoquer une violation de la paix publique, ainsi que toutes les personnes ivres qui se trouveraient dans le même voisinage.

(Signé) J. V. GUILLOTTE, Maire.
5 jan—1f

CINQUIEME WARD.

Pour Gouverneur:
FRANCIS T. NICHOLLS.
PREMIER ET DERNIER.

Election, 5 Janvier 1888.

DÉLÉGUÉS:
OSCAR ROBIN, Pharmacien.
Dr. HENRY BEZOU, Médecin.
A. EMILE SCHEIDECKER, Mécanicien.
MICHEL V. DEJAN, Notaire Public.
GEO. EIKE, Marchand Commissionnaire.
A. C. LANDRY, Gérant du Southern Oil Factory.
H. LEVY, Marchand de Charbon.
Les polls seront ouverts de 6 h. a. m. à 7 h. p. m., coin Toulouse et Bassin. 3 jan—3f

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer Orléans, au coin des rues White et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1888.—A une assemblée du Conseil de Direction de cette Compagnie, un dividende de deux (2) pour cent sur le capital a été déclaré payable des profits des trois (3) derniers mois, aux actionnaires sur demande. Les paiements se feront de 9 heures A. M. à 2 heures P. M.
14 jan—3f P. COUGOT, Secrétaire.

Magasin de Chaussures de
LANABÈRE
Coin Orléans et Robertson,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
10 déc—1m.

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
34..........Rue Bourbon..........34
Entre Douane et Bienville Nlle Orléans.
22oct—3 mois.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

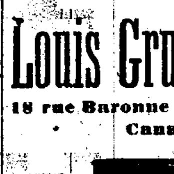

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en
Versements mensuels tres faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLÉANS.
1er oct87—1an

Mme J. DEJAN,
COIN QUARTIER ET DAUPHINE,
MARCHANDE DE MEUBLES,
Appelle l'attention de ses nombreux clients et du public en général sur le
RENOUVELLEMENT COMPLET DE SON STOCK
qu'elle vient de terminer. Elle est à même de vendre à des
CONDITIONS FACILES ET A PRIX MODÉRÉS.
Achetant elle-même tous ses meubles au comptant et n'ayant pas de loyer à payer, elle est en mesure de vendre à meilleur marché que les autres marchands. 20 oct—3m—Mar.Jeu.Dim

DELORD BURTHE, Importateur.
THOMAS BRULATOUR, Gérant.
Champagnes IMPERIAL CLUB, RUBY ROYAL, HENRI ABELÉ, REIMS, Bière Bass, Guiness Stout, Dog's Head, Bottling, Read Bros., Londres; Vins fins; Vins de la Californie, Conserves alimentaires. Thés des meilleures qualités; agence de H. P. Finlay, de New York; Henri Abele, Champagne de Reims; Read Bros., Londres, Bonbons Maillard et Huylers, de New-York. 18 déc—1m—Dim. Mar. Jeu.

HENRY MASPERO, Président. J. E. TOURNÉ, Caissier. D. FATJO, Vice Président.
The Traders' Bank,
Coin des rues Decatur et Douane, Nlle-Orléans, Lne.,
Fait des affaires de banque et de collections en général, reçoit des dépôts en sommes quelconques, quelque minimes qu'elles soient.
Conseil de Direction:
D. FATJO, de D. Fatjo & Co., Négociants. H. T. COTTAM, de H. T. Cottam & Co., Grocers [en gros.
J. V. CHARPENTIER, Notaire. U. BASSETTI, de Bassetti & Xiques, Importateurs.
F. N. VOLCKMANN, Grocer. S. BERKSON, de Berkson Bros & Haspel, Grocers.
THOS. McDERMOTT, Négociant en sucre. D. GALBREATH, Courtier de sucre.
HENRY MASPERO, Courtier en sucre et en riz.
9 déc—3 mois—mardi jeudi dim

CADEAUX POUR LES FÊTES!
Porte-monnaies montés en argent pour Dames et Messieurs, Porte-cartes, Portefeuilles en cuir de Russie et de Crocodile, Boîtes d'Instruments de Rogers pour Dames et Messieurs, Coupe-ongles en argent, Crochets à boutons en argent, Crochets à boutons de gants en or, Marqueurs or et argent pour livres, Epingles à cheveux or et argent. Grande variété d'épingles à chapeaux, Crayons breloques en or et en argent, Pelottes montés en argent, en or, Pelottes forme de soulier d'enfant et Sacs à Bonbons; Tépottes en argent, Vinaigrettes en or et en argent, Coupes papier en argent.
A. B. Griswold & Cie.,
119 RUE DU CANAL.
13déc—1m Mar J D

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville; à deux îlets de la rue du Canal. 2me district.
1nov—3m—mar jeu dim.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits

Christmas on Wheels.
Bicycles, Tricycles, Velocipedes, Goat Wagons, Sulkies and Harness,
Baby Carriages.
Whips, Robes, Blankets, Rugs, Etc.
At R. P. RANDALL'S
Carriage and Harness Repository,
54 and 56 Baronne St.

DEPOT DE GLACES
—ET—
D'OBJETS D'ART.
La plus grande maison de ce genre dans les Etats du Sud.
CONCURRENCE DÉFIÉE
Les personnes désirant l'un des articles suivants, feront bien de venir visiter mon magasin, avant d'acheter ailleurs:
Miroirs Français pour Cheminées et entre Les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres, à cadres Dorés, Bronze, Ebène, Noyer et particulièrement les Miroirs Bric-a-Brac pour cheminées aussi bien que les Cabinets Bric-a-Brac pour salons, qui ne peuvent être surpassés en élégance et main d'œuvre. Chevalets pour tableaux, Piédestaux pour Statues, Stores et Corniches pour Fenêtres, des dessins les plus artistiques, ainsi que des Cadres à Portraits et Crayons, comme Gravures des genres les plus nouveaux et plus beaux qui puissent être faits. Mon stock de Gravures, Etchings et Oleographs et Photogravures est un des plus beaux et plus vastes de toutes les récentes publications, aussi bien que les Ornements de Sèvre, Biscuit et Bronze pour Cheminées et Cabinets Bric-à-Brac, où les artistes et connaisseurs pourront se trouver fiers de faire leurs choix pour cadeaux de noce ou fêtes.
—N'OUBLIEZ PAS QUE LA—
Concurrence est défiée, et venez vous en convaincre chez
L. UTER,
No. 47 rue Royale.
18 déc—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.
Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SHRODER, Chairman; NEWTON BUCKNER, RODOLPH WOESTE, A. DELVAILLE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '87—1an

E. BARBIER,
Horloger et Bijoutier.
Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie.
RÉPARATIONS.
Bas prix et garantie.

60 RUE ROYALE,
ENTRE BIENVILLE ET CONTI.
10 dec—1 m. jeu. sam. dim

LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN,
161..........Rue du Canal..........161
Instruments d'opticiens, de voyers, de marins et de mathématiciens.
Il est fait une spécialité de la réparation d'instruments de tous genres. Longues-vues et lorgnons d'opéra, lunettes, binocles, articles pour dessin, etc.
Réparations de montres.
Couteaux de poche, rasoirs, ciseaux.
9oct—1an—DimMar—Jeu.

Mme Jul. Loeffler
—EXÉCUTE—
OUVRAGES DE PLOMBIER,
Pose Appareils à Gaz et à Vapeur,
VEND APPAREILS A GAZ, ETC., ETC.
44..........Rue Royale..........44
Entre Douane et Bienville.
15déc—1m

CHARBON.
ED. GAULON,
—MARCHAND DE—
Charbon de Pittsburg, Anthracite et Coke
Bureau: 35 Vieux Bassin, près Tremé. Dépôt Levée et Port. 18déc—1m—Dim, Mar, J.

Factors and Traders INSURANCE CO.,
49 - Rue Carondelet - 49
CAPITAL - - - $400,000
Edward A. Palfrey..........Président
R. M. Walmsley..........Vice-Président
T. F. Walker..........Secrétaire
8oct—6mois

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

NOUS AVONS ANNONCÉ AU PUBLIC!
Il y a quelques jours, que nous avions conclu l'achat,
Pour du Comptant, de Deux Stocks de Banqueroutes Entiers
Consistant en Habillements et en Pardessus pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants.
Nous informons nos clients et le public en général, que ces marchandises sont maintenant sur nos comptoirs, et seront vendues sans égard aux prix de manufacture.
Nous invitons nos amis et nos clients à nous rendre une visite et à juger par eux-mêmes des grands bargains que nous leur offrons.
C. LAZARD & Cie.
Les marchands renommés en Vêtements Confectionnés et de Chapellerie.
Nos 29, 31 et 33 rue du Canal, 2, 4 et 6 rue North Peters.
Echantillons et instructions pour mesure envoyés sur application dans toutes les parties du pays, gratis.
24 oct—87 1an—dim mar jeu sam.

AMUSEMENTS.

Théâtre de l'Opéra.
FRÉDÉRIC MAUGÉ, Administrateur-gérant.
JEUDI SOIR, 5 janvier, à 7 h. 30,
Première représentation cette saison de
MIGNON.
Samedi prochain Matinée pour dames et enfants.
BOCCACIO.
Matinée de grand opéra. Dimanche.
ROBERT-LE-DIABLE.
Robert..........Mons Berger
Les places réservées pour ces différentes représentations sont en vente au bureau de location, 127 rue du Canal. 5 jan—1f

Théâtre Faranta.
—Semaine commençant—
LE LUNDI, 2 JANVIER.
Shields Great Eastern Novelty & Specialty Combination.
Matinées Jeudi, Samedi et Dimanche.
Lundi, 9 Janvier—BENJ. MAGINLEY.
1er janv—

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES
Ouvert tous les jours de 11 h. du matin à 10 h. du soir. Heureuse année à tous! L'explorateur arctic Capt Chittenden. Orchestre composé d'un homme. L'ours savant. Methuseleh No 2. Ruche d'abeilles vivantes. 8 Anarchistes de Chicago. 8. Punch and Judy. Shadowgraphs. Theatre No. 1—Nichols Comedy Co. Theatre No. 2—Daly's Olympian Sports. Entrée, 10 cts pour tout voir—10 cts.
1 janv—14em

AMUSEMENTS.

Théâtre St-Charles de Bidwell.
RUE ST. CHARLES.
Une Semaine, commençant Dimanche, 8 janvier.
MATINÉES MARDI ET SAMEDI.
PHOSA McALLISTER,
dans
TAKEN FROM LIFE
DE COLVILLE.
Succès Universel!
Explosion de la Prison Clerkenwell. Evasion.
Le Contrôle sera ouvert JEUDI, 5 janvier.
DIMANCHE, 15 janvier—Phosa McAllister dans le Mélodrame Romantique, BLINDING FLASH.
3 jan—

GRAND OPERA HOUSE,
Rue du Canal.
D. BIDWELL..........Directeur.
BONNE ANNÉE.
Trois Matinées—Lundi, 2 janvier, lendemain du Jour de l'An, Jeudi, 5 janvier et Samedi, 7 janvier.
CHARLOTTE THOMPSON,
Secondée par une grande troupe dramatique dans son nouvel rôle à succès intitulé:
DRIFTING CLOUDS,
Rempli de gaieté. Caractère va de l'intérêt immense. Nouvelle intrigue.
Lundi, 9 janv.—La plus grande merveille du monde "Juliet," MARGARET MATHER.
31déc—

Académie de Musique de Bidwell.
Une Heureuse Nouvelle Année!
DIMANCHE, 1er JANVIER.
3 Matinées! Nouvel An, Lundi, 2 Jan. Mercredi, 4 Jan. St Samedi, 7 Jan.
McIntyre & Heath's Model Minstrels
35 GRANDS ARTISTES
Sous la direction personnelle de J. W. VOGEL, représentant tout ce qu'il y a de nouveau et de brillant dans le Minstrel moderne, avec le burlesque le plus risible qui soit sur la scène.—Scènes en Afrique.
Dimanche, 8 jan—LOUIS JAMES et MARIE WAINWRIGHT. 31déc—

Assurances et Banques.

State National Bank of New Orleans.—Le conseil de direction a déclaré un dividende semestriel de TROIS POUR CENT payable à partir du 1 janvier 1888.
3 jan—1m T. R. ROACH, caissier.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1888.—Un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT sera payé aux actionnaires de cette banque sur demande.
ARTHUR HART, Caissier.
1er jan—4f

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1887.—A une réunion de la Direction, qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, payable aux actionnaires, sur demande.
J. L. BERCIER, Caissier.
31 déc—1sem

Mutual National Bank, de la Nouvelle-Orléans.—9 décembre 1887.—L'élection annuelle de directeurs pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu à la Banque, 106 rue du Canal, le MARDI, 10 janvier prochain, de 10 heures a. m. à 2 p. m.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
15 déc—au 10 janv

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 11 décembre 1887.—L'élection annuelle pour neuf directeurs de cette banque, devant servir pendant l'année prochaine, aura lieu au local de la banque, mardi, le 10 janvier, 1888, de 10 heures a. m., à 2 heures p. m.
J. L. BERCIER,
11 déc—1m Caissier.

State National Bank of New Orleans.—Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1887.—L'élection annuelle de Directeurs pour l'année 1888, aura lieu dans le local de cette Banque, 31 et 33 rue du Camp, le TROISIÈME MARDI, 17eme jour de janvier 1888, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
T. R. ROACH, Caissier.
17 déc—1m

Compagnie d'Assurance du Peuple, en liquidation.—No 12, rue Carondelet—Nlle Orléans, 3 décembre 1887.—Toutes les personnes qui doivent à cette Compagnie sont priées respectueusement de s'acquitter entre les mains des soussignés liquidateurs au bureau de la Compagnie, dans les trente jours qui suivront cette date. Les personnes ayant des réclamations contre la Compagnie sont également prévenues de vouloir bien les soumettre pendant les délais ci-dessus au bureau de ladite compagnie pour qu'elles soient dûment examinées et enregistrées.
Mr ABASCAL,
DAVID HUGHES,
ALPH. WALL,
4 déc—30 jours Liquidateurs.

Avis spécial—Bureaux de la Compagnie du chemin de fer New Orleans City and Lake.—No 102 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1887.—A une assemblée régulière du Conseil de Direction, tenue le 14 de ce mois, un dividende trimestriel de UN DOLLAR ET DEMI par action a été déclaré payable à partir du 10 janvier 1888. Les livres des transferts sera clos les dix jours qui précéderont le paiement du dividende.
W. E. LEVERICH,
28 déc—au 10 janv Secrétaire.

Bureau de l'American Fatty Products Manufacturing Company, coin Port et Peters.—L'élection annuelle de cinq (5) Directeurs de cette Compagnie aura lieu le LUNDI, 9 janvier, de midi à 1 heure p. m., à l'office de la compagnie, au coin des rues Port et Peters, 3me District.
R. C. LANDRY, Secrétaire.
1erjan—au 9 janv.

Licences de ville 1888.
Bureau du Trésorier, Hôtel de ville, Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1888.
Les Licences de ville pour 1888 seront prêtes à être livrées le lundi 9 janvier 1888.
I. W. PATTON,
3 jan—au 9 Trésorier.

PHILIP WERLEIN
135 RUE DU CANAL, N. O.
Pianos, Orgues

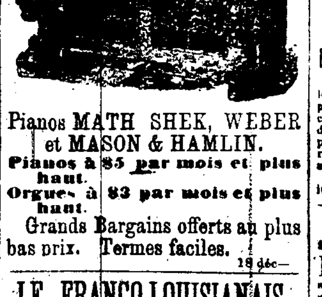

Pianos MATH SHEK, WEBER et MASON & HAMLIN.
Pianos à $5 par mois et plus haut.
Orgues à $3 par mois et plus haut.
Grands Bargains offerts au plus bas prix. Termes faciles.
18 déc—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 10nov—

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 17nov—1anPP.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 4 JANVIER—CLASSE No 103
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
58	41	74	20	46	60	72	9	31	5	63	51	67	57

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature Ce 4 janvier 1888—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
D. A. WILSON.
W. F. PINCKARD.
Commissaires.
☞ Les listes de nos tirages quotidiennes peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales.

DENTISTES.
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Prix de palais artificiels.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisseries et d'Etoffes pour Rideaux

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Velours, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée Linoleum,
Assortiment complet de Tapisserie d'Etoffes pour Rideaux
13 sept

Société.
MM. LOUIS A. RICHARDS et morfils. HARRY H. HODGSON, possèdent, à partir de cette date, un intérêt dans mes affaires.
W. I. HODGSON,
Encanteur et agent de propriétés foncières.
Nlle-Orléans, 1er janvier, 1888.
1er jan—8f

BASILE BARÈS.
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieurs à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

Avis.
Succession de Francisco P. Martinez.
LES créanciers de cette succession sont priés de présenter leurs créances au soussigné, et ses débiteurs sont notifiés d'avoir à payer entre ses mains les montants qu'ils peuvent devoir.
W. J. MARTINEZ, Administrateur.
25déc—10f Nos. 7 et 9 rue des Magasins.

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING.
FLEURISTE.
279..........RUE DECATUR..........279
21 avril—1 an Près le Marché Français

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE, Artiste.
40 rue Toulouse.
11nov—

Prof. CYRILLE C. THEARD,
No 89 1/2 Union, 3e District.
Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 3 heures à 9 heures P. M.
☞ Français, Anglais, Volapük, Tenue des Livres, etc. 14 oct—

Maison C. Rouyer,
F. BARKER, Successeur,
COIN CHARTRES ET CONTI.
Invite sa nombreuse clientèle ainsi que le public en général, à visiter son stock de montres et de bijoux, services de table et Silverware, etc., etc., et à s'assurer de la réduction faite dans ses prix. Montres de service en argent (sterling) à Un Dollar. Grand assortiment dans les articles d'Eglise. Lunettes de toute variété, etc. Réparations de montres, de bijoux et argenterie. Spécialité de lunettes et de pince-nez.
11déc—1m